

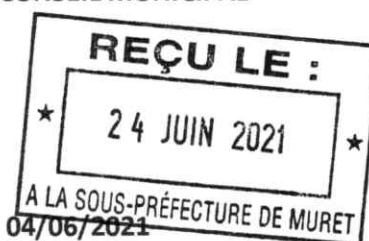
31310 BAX

Nombres de membres :

- En exercice 7
- Présents 6
- Exprimés 6
- Absent 1
- Représentés 0
- Ayant pris part à la délibération 6

Date de la convocation : 29/05/2021

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL



Objet : Création d'un local de rangement attenant à la salle des fêtes.

L'an deux mille vingt et un et le quatre juin à 20h, le conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Monsieur MANFRIN Jean-Marc, Maire.

Présents : Mr MANFRIN Jean-Marc, Mme MARTY Laetitia, Mr BIAU Jean-Luc, Mr GALY BRUSQUET Pierre, Mr PAREDES Baptiste, Mr ROSELLO José.

Absent : Mr LE LURON Renaud

Secrétaire : GALY-BRUSQUET Pierre

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité de créer un local de rangement de 26m2 attenant à la salle des fêtes, afin de pouvoir stocker les tables, les chaises et bancs ainsi que tout le matériel nécessaire à la commune (panneaux électoraux, drapeaux...).

Mr le Maire présente et propose trois devis au conseil municipal :

- EURL BAZY MACONNERIE (fondation et dalle lissée) pour un montant de 5904€ TTC
- SARL MARTIN JOSE (charpente et couverture) pour un montant de 5145.80€ TTC
- SARL DUPUY FRERES CHARPENTE (couverture charpente, fermeture et bardage) pour un montant de 16822.80€ TTC

Après délibération le conseil municipal retient à l'unanimité la proposition de monsieur le Maire et les devis de :

- EURL BAZY MACONNERIE pour 5904€ TTC
- SARL DUPUY FRERES CHARPENTE pour 16822.80€ TTC

Ainsi fait et délibéré à BAX, les jours, mois et an que dessus.

La présente délibération certifiée exécutoire a

Été publiée et transmise au

Représentant de l'Etat le 24 juin 2021

Le Maire

MANFRIN Jean-Marc

